

PROGRAMME DE FORMATION

Snoezelen enfance et petite enfance

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Personnel de crèche et personnel paramédical en relation avec les enfants et jeunes enfants porteurs ou non d'handicap.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Créer des liens de confiance et de sécurité
Réussir à mettre en place une régularité dans les propositions Snoezelen
Comprendre les impacts du sensoriel sur les émotions et les relations
Développer sa posture professionnelle pour favoriser une libre créativité

Programme

Les origines et évolutions de Snoezelen
Association de Snoezelen et de la petite enfance
Améliorer les régulations toniques et émotionnelles dans le développement de l'enfant
Appliquer le projet Snoezelen à sa réalité professionnelle

Méthodes et supports

Exploration du concept pour la compréhension de ses principes de base.
Expérimentation réelle pour l'appropriation du concept.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique
79000 Bessines
05 49 28 32 00
www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport
69009 Lyon

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.